



CONTRAT DE FORMATION

En application des articles 4 et 5 - titre II - de la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle et de l'article L.920-4 et R.921-4 du code du travail

ENTRE : MARE NICEA, Bateau Ecole : N° de Siret : 422 935312 00013 - N° d'agrément : 006009
17 bd Carnot 06300 Nice, tel. 04 93 26 11 42 – Portable 06 68 55 33 11 – @mail: marenicea06300@gmail.com

Représentée par : Mme Chiche Joyce d'une part, ET

Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____ À : _____ Pays : _____
Demeurant : _____
Téléphone : _____ Email : _____ Le candidat, d'autre part

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

MARE NICEA organise la formation : (en application de l'Article 25 du décret 2007-1167 du 2 août 2007 et de l'arrêté ministériel du 28/09/200, relatif au contrat de formation en vue de l'obtention d'un permis de conduire un bateau de plaisance à moteur)

Permis Côtier : 350 € + Timbres Fiscaux : 78 €

Formation: Elle comprend *une formation théorique* et *une formation pratique* de 4 heures dont 2 heures minimum embarquées, **sur le bateau MAZEL TOV**, Ponton C 37, de 6,50m équipé d'un moteur 150 CV.

Le candidat devra, en premier lieu, se soumettre à

une épreuve théorique (Organisé par Code'nGO, contact: 06 13 06 76 73 en contrepartie de 30€ en chèque ou espèces)
puis une **épreuve de connaissance pratique** validée par le formateur, comprenant *5 thèmes regroupant 18 objectifs.*
(Voir livret de certification)

Et enfin, nous ramener votre livret du candidat et de certification afin que nous puissions valider l'établissement du permis que vous puissiez le recevoir chez vous.

Pour la navigation: Il est impératif de venir muni de votre livret du candidat pour le cours de navigation. Tout rendez-vous pris ne pourra être remplacé. En cas d'absence ou de retard non prévu, le cours sera considéré comme dû et vous devrez payer un supplément de 50€ pour suivre un autre cours.

Formateur: MARE NICEA atteste que le(s) formateur(s) sont bien agréé(s)

Organisation Administrative: un Livret sera remis à l'élève qui aura l'obligation de l'avoir en théorie, en navigation et le jour de l'examen. Ce Livret est composé d'un Livret du Candidat et d'un Livret de Certification.

Le Livret du Candidat sera validé par l'administration et vaudra Attestation provisoire de navigation, dès que Le Livret de Certification sera validé pour la partie « pratique » par le formateur et MARE NICEA, dans l'attente de recevoir son permis définitif.

Inscription valable 6 mois non remboursable, au-delà, si votre inscription ne dépasse pas 1 an, et si vous souhaitez finir votre formation, un supplément de 100€ et un certificat médical vous seront demandé

Le candidat certifie par la présente, d'avoir pris connaissance et lecture du programme de formation ci-joint
Signature avec mention « lu et approuvé » Fait à Nice le:

Partie réservé au centre de formation, ne rien inscrire ici merci.

Date du dépôt : _____ Montant : _____
Paiement effectué : En espèces : Par chèque n° Banque : _____
Signature du responsable : _____